



PORTES OUVERTES D'EMERJEAN

DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION **TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE** 31 JANVIER 2019

CONTACT PRESSE

CATHY SERRA

TÉL.: 0472658054

PORTABLE: 0685482760

cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr

















Créée en mars 2017, dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, l'entreprise EmerJean emploie aujourd'hui 82 salariés. Elle dispose de trois sites d'activité : le siège, au 62 rue Lucette-et-René-Desgrand ; le "Comptoir", au 16 rue Saint-Jean, une conciergerie, qui propose prestations et services aux habitants du quartier- à des tarifs accessibles - et un terrain dédié au bio-compostage et au maraîchage urbain.

Créée en mars 2017, dans le cadre de Territoire zéro chômeur de longue durée, EmerJean a pour vocation de créer des emplois à la hauteur des besoins des habitants et des entreprises du territoire de Saint-Jean. Conventionnée par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'entreprise est en partie financée par la réinjection des dépenses annuelles consacrées aux demandeurs d'emploi de longue durée (pour ¾) et par le chiffre d'affaires réalisé par la prestation de services (pour 1/4).

(associations, TPE/PME, services publics). L'entreprise propose aujourd'hui des services dont le prix de vente est accessible aux habitants de Saint-Jean. Elle développe également des services aux TPE et PME du quartier qui ne sont pas couverts par le marché.

EmerJean SAS (capital de 32 000 euros), 60 rue Lucette-et-René-Desgrand, est présidée par Bertrand Foucher et dirigée par Paul Bruyelles. Elle est agréée Esus, Entreprise solidaire d'utilité sociale.



LE COMPTOIR

Situé au cœur du quartier Saint-Jean, constitué principalement d'habitat social (géré par Est Métropole Habitat), le Comptoir correspond, au sein de l'entreprise EmerJean, à un local commercial, un espace de vente de prestations aux particuliers. Il s'apparente à une conciergerie de quartier et propose différents services :

- du soutien scolaire
- de la retouche couture, création et réparation de vêtements
- onglerie
- petite manutention
- petits travaux dans les logements (peinture, montage de meubles, réparation d'équipements, revêtements de sol, petite menuiserie...)

Les activités développées par EmerJean doivent créer de l'emploi supplémentaire (82 salariés à ce jour) et ne pas en détruire dans les organisations environnantes

EMERJEAN EN CHIFFRES:

82 salariés, dont 80 anciens demandeurs

65% de femmes,
35% d'hommes.

20 anciens allocataires du RSA

12 salariés de moins de 26 ans et **12** de plus de 55 ans

1 directeur 1 directrice adjointe 1 référent technique

34

LES ACTIVITÉS D'EMERJEAN EN PARTENARIAT AVEC DES ENTREPRENEURS SOCIAUX:

Avec l'association Vrac:

Vrac propose un choix multiple et varié de produits biologiques, écologiques et locaux à la vente, à prix coûtant (circuits courts), livré au cœur du quartier une fois par mois. Les commandes et la distribution sont assurées par les salariés d'EmerJean.

Avec VoisinMalin:

L'association VoisinMalin fait émerger des réseaux d'habitants pour recréer une dynamique dans les quartiers populaires. Formés par l'association, des salariés d'EmerJean partent ainsi à la rencontre des habitants du quartier – essentiellement en porte à porte – pour leur faire passer des informations sur des sujets variés: services ou aides dont ils peuvent bénéficier, organisation des visites d'entretien des équipements de leur logement, précarité énergétique et maîtrise des charges...

Avec la Conciergerie solidaire, EmerJean coordonne une conciergerie d'entreprise:

elle propose aux salariés des entreprises du quartier des services «*clé en main*» pour leur faire gagner du temps et faciliter leur quotidien: garde d'enfants, livraison de courses au bureau, ou de chaussures après réparation, service de blanchisserie professionnelle, lavage de véhicules...

• Avec l'Atelier Emmaüs:

la fabrication de petits meubles en bois: fabrication locale de petit mobilier design à partir de bois récupéré. Les apprentis menuisiers sont des salariés d'EmerJean.

PROJET D'ÎLOT VERT

La Métropole de Lyon a mis à disposition une parcelle de 3700 m² à l'angle des allées Paulette-Cornu et du Mens, en vue d'y développer avec les Détritivores une plateforme de compostage de bio-déchets alimentaires, un jardin maraîcher et un «tiers lieu vert ». L'objectif est de permettre aux habitants et salariés du quartier de partager compétences, savoirs et savoir-faire autour du compostage, du jardinage, de plantations et de l'apiculture.

·Les détritivores

Développée par l'entreprise Douglas-Les Détritivores*, l'activité de compostage des bio-déchets, démarrée en juin 2018, se déploie sur 300 m² (réglementation inférieure à 52 tonnes de déchets par an). Les bio-déchets du restaurant municipal et de trois écoles de la ville sont par exemple gérés sur place par les Détritivores. L'entreprise envisage de développer un autre modèle de plateforme pour pouvoir traiter 200 tonnes de déchets en installant un composteur électromécanique.

* Les Détritivores sont soutenus par la Métropole de Lyon dans le cadre du plan de développement de l'économie circulaire et par l'Anru (Programme d'investissement d'avenir ville durable).



RAPPEL: TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

En novembre 2016, Villeurbanne était retenue pour expérimenter le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » initié par ATD Quart-Monde. Sur le territoire de Saint-Jean, l'expérimentation vise à tester, durant cinq ans, l'embauche en CDI et au SMIC de chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi dans une Entreprise à but d'emploi (EBE): EmerJean. Les emplois sont financés en partie par les sommes économisées notamment sur l'indemnisation du chômage. La loi n°2016-231 du 29 février 2016 institue un Fonds « zéro chômage de longue durée » destiné à soutenir financièrement ces embauches. Il est constitué à partir des dépenses directes (Pôle emploi, Caf, Métropole, CCAS de Villeurbanne) et indirectes ainsi que par le manque à gagner (cotisations sociales, impôts...). Les dépenses annuelles pour un chômeur de longue durée étant estimées entre 15 000 et 20 000 euros.

Un jardin maraîcher

3000 m² sont disponibles pour la culture de légumes, dont une zone de 400 m² équipée de bacs où l'on expérimente et compare, depuis l'automne dernier, plusieurs techniques de production hors-sol. Le compost produit sur place par les Détritivores est utilisé pour enrichir les substrats. Une serre (ou tunnel maraîcher) sera par ailleurs installée pour prolonger la saison de culture et permettre aux salariés de travailler dans de bonnes conditions en plein hiver ou par temps de pluie. Une étude des sols a permis de déterminer les zones de culture en pleine terre. Dans les espaces qui nécessitent encore une culture en bac, un engrais vert sera semé afin d'améliorer la structure du sol et enrichir la vie. Des bandes fleuries et nectarifères seront intégrées pour favoriser la biodiversité et notamment la présence de pollinisateurs. Le caractère «hors sol» ne permettra pas une certification AB, mais les moyens de production choisis (semences, engrais, traitements) sont ceux correspondant au cahier des charges de l'agriculture biologique. La production de légumes variés devrait être vendue en priorité localement, via la cuisine centrale de la ville de Villeurbanne et le comptoir d'EmerJean.

•Un tiers lieu vert

L'objectif est de faire de cet espace naturel un «tiers lieu vert» ouvert et accessible aux habitants du quartier: jardin, espace de repos, cellules de compostage... Plusieurs activités, en lien avec EmerJean et les habitants seront développées: installation de ruches destinées à l'apiculture (grâce au Fonds d'initiative habitants de la ville de Villeurbanne); la culture de petits jardins familiaux en lien avec les salariés d'EmerJean; installation d'un salon de jardin avec une offre de petite restauration; ateliers de bricolage pour fabriquer du mobilier de jardin à partir de matériel de récupération.

ACCOMPAGNER VERS ET DANS L'EMPLOI

Parce qu'EmerJean ne doit pas être le seul employeur qui permette d'atteindre l'objectif de «zéro chômeur de longue durée» sur le territoire, le comité local de l'expérimentation est en train d'élaborer une «plateforme de compétences». Celle-ci doit permettre d'orienter les personnes en recherche d'emploi vers des offres adaptées et de les accompagner dans l'emploi pour éviter les ruptures de parcours professionnel.

Cette plateforme s'inscrit en complémentarité des offres de Pôle Emploi et de l'accompagnement mis en place par la Métropole dans le cadre de ses politiques d'insertion.

Les relations entretenues avec les entreprises du quartier Saint-Jean doivent également permettre de mieux identifier les postes à pourvoir dans ces sociétés et de favoriser la mise en lien avec les demandeurs d'emploi.

Financeurs publics : ville de Villeurbanne, Métropole de Lyon, région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et l'Agence nationalé de rénovation urbaine Actionnaires de l'entreprise EmerJean: les entreprises Lenoir, Elise, Envie, le Relais Batira, Artibois, Unis

vers l'emploi et deux bailleurs sociaux Est métropole habitat et Rhône-Saône Habitat

Mécénat de compétences, dotations financières provenant de fondations ou de fonds de revitalisation : Accenture, Carrefour, Adecco, Michelin, Véolia

Le Conseil de quartier et des associations comme la Mission régionale d'information sur l'exclusion (Mrie), ATD Quartmonde et le Centre d'animation Saint-Jean permettent à l'expérimentation de s'appuyer sur leur ancrage territorial et leur

EmerJean bénéficie de prêts de la Part de la Caisse des dépôts, France Active et de la Caisse d'Épargne

LE QUARTIER SAINT-JEAN EN CHIFFRES:

4000 habitants sur un territoire de

Près de **400** personnes ont été recensées comme demandeurs d'emploi de longue durée

44 % de la population a

moins de 30 ans Parmi ces jeunes, au moins 120 sont identifiés comme n'étant ni

à l'école, ni en formation, ni en emploi (NEET)

Au nord du quartier, entreprises emploient près de